

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 25

Rubrik: Lo vîlhio dèvezâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



L'A VOLIU COMPRINDRE

LA bin dâi z'affère dein sti mondo qu'on pâo pas comprendre. On coudhie bin vo lè z'espiliquâ, mâ bernique! Mé on vo recorde moins on ein sâ, l'è inutile.

Vo vo rappelo oncora, prau su, de celi que l'asseyi-ve de comprendre cein que l'è qu'on meracchio. Celi corps s'appelâve Maillon. Va adan vè lo menistre et lâi fâ :

— Dite-vâi, monsu lo menistre, qu'è-te qu'on meracchio?

— Eh bin! n'è pas bin d'efecilo à comprindre po dâi dzein que lâi a que sant suti, dégourdi et dé-mourti. Mâ, po dâi z'autro, sarâi pe facile à lau fère fère onâ verâ dein la louna qu'à lau z'espiliquâ cein bin adrai. A vo, Maillon, vo vu cein fère eintrâ dein la cabosse âo picolon, avoué de *Intuition*, quemet diant lè régent ora. Tèni-vo bin drâi, lo veintro reintro on boccon, la tita drâite et lè coussu bin serrâie. Vo z'allâ vère passâ on meracchio.

Mon Maillon s'è tegnâi asse râ qu'on passi de vegne, lè get grand âovert, quemet dâi falot de pousa. Adan lo menistre, fâ quatro pâ ein amon. Pu tot d'on coup, ie revint vè Maillon âo grandissime galop et pu..... ellia! lâi fot âo bas de la rita, dau côté iè on ne met pas de lenette, on coup de pi d'onna taula foice que lo pouiro Maillon l'a trebelhi, lo veintro l'è parti ein derrâ, la rita l'a veri et l'a fè onna mouettâie :

— Ouah!

Pu lo menistre lâi a de :

— Ai-vo acheinu oïque?

— Tonnerre! mè peinsu prau que i'è achenitu oïque. Se n'è pas cru que mè boui allâvant sè veri sein dessu dèso!

— Eh bin, se vo n'avâi rein acheinu, sarâi on meracchio. Compreinde-vo?

— L'améré atant ne pas avâi compra. Fâ mau bin davâi voliu comprendre.

* * *

Et vah! fâ mau bin de voliâi comprendre.

L'autr'hi lâi avâi pè lo bou de Cery, on homme que l'étâi tot fou pè la tita. Verive su li-mêmo quemet on carrouset. Et pu fasâi dâi bramâie à assordolhi on tenot à lizé. L'étâi fou à tsavon. Dâi coup, ie bramâve dâi reponse que la fin l'étâi : *personne physique*. Eifin quie, dâi z'affère à lâi rein comprindre.

l'è adan de dinse âo directeu :

— Dite-vâi, monsu, stisse qu'è-te que l'a zu que l'è vegnâi tot fou?

Et lo directeu m'a repondu :

— L'a voliu comprendre lo papâi que l'a 75 quies-tion po l'impoût de guerra!

Marc à Louis, du Conteur.

Pour la vie. — Une villageoise, écrivant aux parents d'un nourrisson confié à ses soins, termina sa lettre par cette formule naïve : « Je suis avec respect, Monsieur et Madame, votre nourrice pour la vie. »

« L'AIGLE »

LE premier bateau de ce nom commença à circuler le 25 juin 1837. Il avait été construit par une société genevoise qui le lança au Creux de Genthod, où, pour le dire en passant, se trouve, converti en restaurant, le *Petit Mont-Blanc*. De la force de 80 chevaux, l'*Aigle* N° 1 fut vendu plus tard à la compagnie d'Italie, qui acheta également la *Ville de Nyon*, qu'elle débaptisa pour l'appeler *Italie*, de même que l'*Aigle* devenait *Simplon*. Deux autres bateaux firent partie de cette compagnie : le *Chablais* et le *Petit Mont-Blanc*, construits en Savoie. Nous nous souvenons très bien de les avoir vus naviguer tous quatre et aborder au vieux ponton du débarcadère en face de l'Hôtel Beau-Rivage. Ordinairement, le *Petit Mont-Blanc* et le *Chablais* — leur coque était blanche — arrivaient de St-Gingolph en décrivant une courbe gracieuse vers les bords Rochat. Le *Simplon* était massif. De loin, on entendait le bruit de sa machine qui faisait : plon, plon, plon!

En 1855, l'*Aigle* eut une existence mouvementée. A cette époque, il n'y avait pas d'horaire fixe. Les bateaux se disputaient la clientèle et usaient de procédés parfois dignes de pirates. Nous en avons déjà dit quelques mots². Aussi, quand on veut parler du bon vieux temps, convient-il de faire des réserves et de reconnaître que les mœurs se sont adoucies sur le lac. La vie des passagers court aujourd'hui moins de risques qu'autrefois; les navires, sous la direction d'une unique compagnie, observent une stricte discipline facilitée par l'absence de tout souci, pour le capitaine, de faire monter à son bord le plus de voyageurs possible, afin de renter l'entreprise. Et si, pendant les années de guerre, et en cette période de sécheresse que nous avons traversée, il y a eu moins, même en hiver, de circulation à vapeur sur le Léman qu'en 1855, chacun en a pris philosophiquement son parti, les actionnaires aussi bien que les amateurs de courses en plein lac. Il n'y avait pas à craindre qu'un concurrent vint troubler la douce existence des bureaux auxquels tous les espoirs restent permis.

Ce n'est pas une chose banale qu'une rencontre de deux bateaux à vapeur sur le lac Léman. A part celle du *Cygne* avec le *Rhône*, en 1883, il n'y en a guère dans les souvenirs des plus anciens riverains. Il y en a eu pourtant d'autres.

« Le dimanche 22 avril 1855, lisons-nous dans le *Nouveliste*, qui reproduit le *Journal de Genève*, entre Rolle et Morges, l'*Aigle*, parti de Genève, tenait le large, et ne se doutait pas qu'à raison de la forte bise qui régnait, l'*Helvétie* présenterait bâbord, car ses manœuvres n'indiquaient pas que ce fût son intention. Mais pour une cause que nous ignorons, il n'en fut pas ainsi. Au moment où les deux bateaux allaient se croiser, l'*Helvétie* voulut prendre sa place et présenta par conséquent le flanc à la proue de l'*Aigle*. Le mécanicien de ce bateau, immédiatement averti, arrêta subitement la machine et battit en arrière, mais l'impulsion était trop forte, et il n'y eut pas moyen d'arrêter le choc. Le beaupré de l'*Aigle* fit brèche dans le tambour des roues de l'*Helvétie*, se brisa et continua à raser le flanc du bateau jusqu'à la proue, qu'il a endommagée. Quant à l'*Aigle*, la tête d'aigle, ses ornements et la galerie de la proue sont au lac et perdus. L'énorme pièce de chêne sur

¹ C'est par erreur que nous avons, dans le N° du 1^{er} janvier dit que c'était l'*Aigle* N° 2 qui était devenu le *Simplon*.

² Voir le *Conteur* du 1^{er} janvier 1921.



ENTRE NOUS, VOISINE...

VII

L'HEURE de la causette à scanné, voisine, venez prendre le frais sous les marronniers. Sentez-vous la bonne odeur? La brise du soir a passé sur les foins coupés, sur les sureaux en fleurs et sur les roses qui s'effeuillent au soleil couchant avant d'arriver jusqu'à nous. Voyez, la terre repose, lasse de tous les pas qui l'ont foulée et le jour s'endort dans l'ombre des chemins creux. Seules, les étoiles veillent au fond de cette douce nuit : venez, voisine, il fera bon causer en regardant scintiller leurs petites lumières protectrices.

Et puis, il faut tout vous dire, j'ai besoin, ce soir, de m'humilier devant cette belle nature. Ne riez pas, c'est sérieux, très sérieux. Cela m'est venu tout à l'heure, en allant chercher l'eau à la fontaine. La vie, apaisée, faisait silence sous les toits et dans les champs; le crépuscule rayonnait, et devant la beauté de ce calme soir d'été j'ai songé, avec un peu de honte, à nos sempiternelles récriminations. Aujourd'hui, par exemple, où cependant aucun ennui réel n'a troublé notre sereine villégiature, n'avons-nous pas gémé à propos de tout et de rien?

Nous nous sommes levées de méchante humeur, éveillées trop tôt par le chant éperdu des oiseaux et pourtant n'est-ce pas à eux que nous devons cette fraîche promenade matinale qui, je crois bien, vaut mieux qu'une heure de paresse. Ensuite il y a eu le combat contre les mouches et les guêpes, comme si les pauvres bestiales n'avaient pas, comme nous, droit au soleil, voire même aux confitures... il y a eu, enfin, les lamentations d'usage sur la chaleur. Sur la bonne chaleur, si ardemment souhaitée aux temps froids! Quand sévissait l'hiver, il semblait que nous ne verrions jamais assez vite briller le soleil d'été. Voici un mois, à peine, qu'il fait rougir les fraises des bois et déjà nous nous en plaignons... tout comme nous nous sommes plaintes de la bise de novembre, du gel de l'hiver et des caprices du printemps. Venez, ma voisine, allons faire notre meaculpa sous les marronniers et convenons ensemble, voulez-vous, que se contenter de ce que l'on a c'est en posséder le double.

L'Effeuilleuse.